



Assurez-vous pendant vos études à l'étranger avec **Expat Student**

Études à l'étranger de plus de 12 mois



Téléchargez notre appli Easy Claim



Pourquoi souscrire une assurance internationale ?

Les coûts de santé à l'étranger, très variables d'un pays à l'autre, peuvent vite grimper. Et bien souvent, la couverture dont vous bénéficiez dans votre pays d'origine ou celle de vos parents n'est pas valable.

C'est pourquoi nous avons développé les produits d'assurance internationale APRIL pour répondre aux besoins spécifiques des étudiants à l'étranger. Adaptée aux études de longue durée (d'un an à 6 ans), **Expat Student** vient remplacer la couverture Sécurité sociale et votre mutuelle française.

De quoi éviter les frais de santé excessifs qui peuvent particulièrement se faire ressentir surtout lorsque l'on est étudiant !

Souscription 100% en ligne avec attestation d'assurance immédiate

Choisir une assurance devient facile avec APRIL International

- 300 000 étudiants ont déjà choisi Expat Student,
- Garanties conformes aux exigences des universités internationales,
- Couverture valable tout au long de votre cursus à l'étranger.



Des conseillers disponibles via chat et Facebook Messenger



Des remboursements zéro papier sous 48h avec l'appli Easy Claim



La téléconsultation médicale illimitée incluse, 24/7



Pas d'avance d'argent en cas d'hospitalisation

Sommaire

- P.3** Les coûts de santé dans le monde
- P.4** Comment bien vous assurer ?
- P.5** Fonctionnement du contrat
- P.6** Des services digitaux pour une assurance plus facile
- P.7** Zoom sur l'appli Easy Claim
- P.9** Comptez sur un accompagnement médical 24/7 où que vous soyez
- P.10** Vos garanties santé

Les coûts de santé dans le monde

Selon les régions, les coûts de santé explosent

Dans certains pays, nous observons une croissance soutenue du coût des soins dans les cliniques et hôpitaux privés visant principalement la population expatriée. Ces établissements privés facturent des frais de santé non régulés et exorbitants, souvent bien supérieurs à ceux du secteur public. Ils peuvent également être enclins à prescrire des soins excessifs, prolonger inutilement les hospitalisations et recommander des interventions non essentielles. C'est pour éviter tout cela que nos équipes médicales sont à vos côtés pour vous conseiller sur le choix de l'établissement, étudier le traitement qui vous est proposé et si besoin, vous mettre en relation, en toute confidentialité, avec des experts médicaux reconnus pour un 2^{ème} avis médical.

Une qualité d'infrastructures qui varie d'un pays à l'autre

L'accès à des soins médicaux de qualité s'avère parfois complexe dans certaines régions du monde en Asie du Sud Est ou en Afrique par exemple. Chez APRIL, nous avons noué des accords avec les structures médicales de référence sur place, et organisons régulièrement des évacuations sanitaires vers un pays plus adapté si la situation le nécessite. Nous veillons à ce que vous ayez accès aux meilleurs soins, peu importe votre localisation.

Les délais d'accès aux soins peuvent être très longs

Face à des délais d'attente parfois prolongés dans le secteur public, les structures privées apparaissent comme la solution, bien que celles-ci ne soit généralement pas prises en charge par le système de Sécurité sociale local. C'est le cas, par exemple, au Royaume-Uni. En choisissant APRIL International, vous gardez la liberté de choisir votre médecin et notre réseau de soins vous assure l'accès à des professionnels de santé près de chez vous.

Exemples de coûts de santé*

États-Unis

Consultation généraliste	197 €
Consultation spécialiste	280 €
Un jour d'hospitalisation	4 385 €
Coût d'un IRM	1 034 €

Royaume-Uni

Consultation généraliste	175 €
Consultation spécialiste	293 €
Un jour d'hospitalisation	2 668 €
Coût d'un IRM	730 €

Hong Kong

Consultation généraliste	88 €
Consultation spécialiste	210 €
Un jour d'hospitalisation	1 700 €
Coût d'un IRM	1 115 €

Mexique

Consultation généraliste	62 €
Consultation spécialiste	210 €
Un jour d'hospitalisation	1 000 €
Coût d'un IRM	600 €

Singapour

Consultation généraliste	125 €
Consultation spécialiste	200 €
Un jour d'hospitalisation	1 500 €
Coût d'un IRM	1 130 €

*Les coûts affichés correspondent à des cas traités par notre équipe médicale. Les taux de change utilisés sont ceux qui étaient en vigueur au moment où les soins ont été réalisés.

Comment bien vous assurer ?

Avec nos 40 ans d'expérience, nous sommes experts en assurance santé internationale.

Nous avons déjà accompagné plus de 500 000 étudiants à l'étranger. Nous sommes le partenaire de confiance des plus grandes universités internationales.

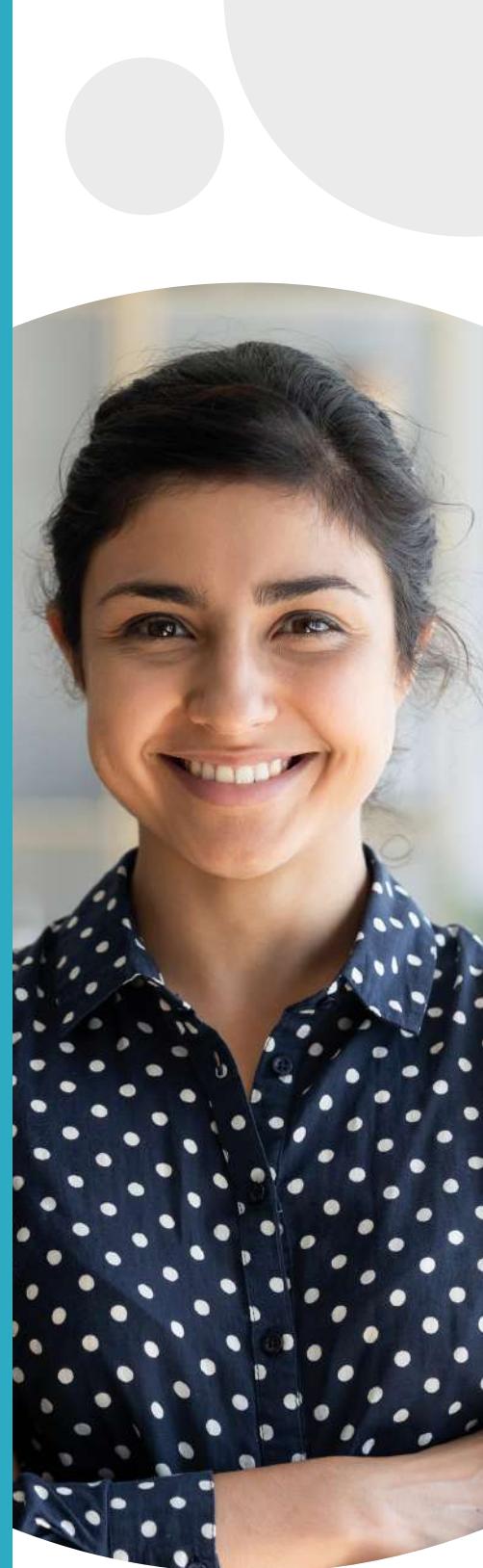
Nos conseillers sont à votre écoute 24/24

Des spécialistes de l'assurance multilingues vous accompagnent dans le choix de votre assurance et à chaque étape de votre parcours médical, 24/7 et dans le monde entier. Nos conseillers sont joignables par téléphone, e-mail, chat, Facebook Messenger et via votre appli Easy Claim.

Notre savoir-faire est récompensé

Nous avons reçu 12 Trophées ces 3 dernières années. Ces récompenses reconnaissent la qualité des services innovants proposés par APRIL International ainsi que ses produits.

[En savoir plus](#)



Nos clients sont satisfaits

★★★★★ 4,6/5

Note APRIL International sur ekomi

Fonctionnement du contrat

Informations pratiques avant de souscrire

À qui s'adresse le contrat ?

Sont couverts par le contrat :

- › tout scolaire ou étudiant entre 12 et 30 ans au moment de la souscription, séjournant à l'étranger à l'occasion d'études ou d'un séjour au pair, pour une durée minimale de 12 mois,
- › le conjoint de l'assuré principal, à condition qu'il soit lui-même étudiant expatrié, et soit âgé entre 18 et 30 ans inclus.

Dans quels pays êtes-vous couvert ?

Votre pays de destination détermine la zone de couverture dans laquelle vos garanties s'appliqueront. Votre contrat Expat Student vous propose 3 zones de couverture :

Zone 0 : Monde entier y compris États-Unis et Mexique,
Zone 1 : Canada, Chine, Hong-Kong, Royaume-Uni, Singapour, Suisse et zone 2,
Zone 2 : Monde entier en dehors des pays listés dans les zones 0 et 1.

Votre couverture sera valable :

- › dans la zone de couverture sélectionnée ainsi que dans les zones inférieures,
- › dans votre pays de nationalité pour les séjours temporaires de moins de 90 jours consécutifs,
- › en cas d'accident ou d'urgence médicale pendant 90 jours consécutifs en dehors de la zone de couverture,
- › à l'exception des pays exclus (que vous pouvez consulter [ici](#)).

Quelle est la durée de couverture ?

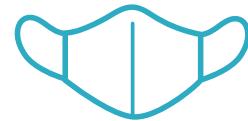
Le contrat Expat Student est souscrit pour une durée minimale de 12 mois et est reconduit automatiquement à chaque échéance annuelle, pour une durée de couverture maximale de 6 ans.

Les garanties cessent automatiquement :

- › lorsque la limite d'âge est atteinte,
- › après 6 ans de couverture,
- › lorsque vous ne bénéficiez plus du statut d'étudiant ou de jeune au-pair,
- › lorsque vous n'êtes plus expatrié, sur présentation d'un document officiel en attestant.

Comment souscrire ?

C'est simple, il vous suffit de vous rendre sur notre site www.april-international.fr ou auprès de votre courtier pour réaliser un devis et une souscription 100% en ligne. Vous recevrez alors dans les minutes qui suivent tous les documents de votre contrat (y compris votre Attestation d'assurance) par e-mail.



Quelle couverture de la COVID-19 ?

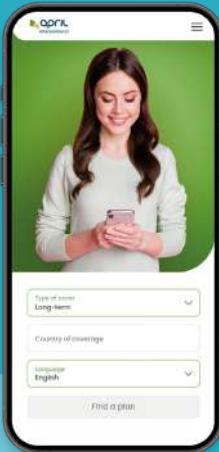
Sachez qu'avec Expat Student, l'ensemble de vos dépenses de santé liées au Covid-19 sont prises en charge dans la limite de vos garanties.

Quels soins sont couverts ?

1. vos frais d'hospitalisation,
2. vos analyses et autres traitements (examens de laboratoire, actes de radiologie etc.),
3. vos tests PCR, antigéniques et sérologiques uniquement sur prescription médicale,
4. vos frais de vaccination jusqu'à 100 €.

Attention : dans certains pays, il n'est pas obligatoire d'avoir une ordonnance pour réaliser un test. Elle est pourtant obligatoire pour vous faire rembourser. Pour obtenir cette ordonnance, vous pourrez utiliser notre service de **téléconsultation** sur l'application Easy Claim et nous envoyer la facture du test pour vous faire rembourser.

Des services digitaux pour une assurance en plus facile



1

Souscription 100% digitale

Vous pouvez directement consulter tous nos tarifs, effectuer un devis, souscrire et signer en ligne. Vous recevez immédiatement votre Attestation d'assurance et pouvez être couvert dès le lendemain.



2

Easy Claim, tous vos services dans l'appli n°1 du marché

Pour vous faciliter la vie à l'étranger, téléchargez Easy Claim et gérez votre contrat d'assurance santé internationale en quelques clics.



3

Des consultations via votre mobile

Avec Teladoc, le service de téléconsultation, entrez en contact avec un médecin à tout moment, où que vous soyez.



Zoom sur l'appli Easy Claim

Easy Claim : tous vos services dans une seule appli



Envoyez vos factures de soins et suivre vos remboursements



Parlez à un médecin via la téléconsultation



Trouvez un prestataire de santé



Préparez une hospitalisation



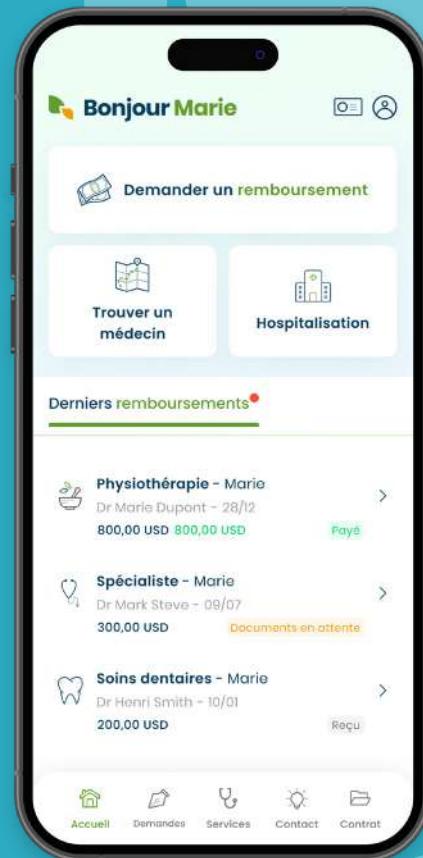
Retrouvez tous les documents utiles au fonctionnement de votre contrat



Consultez et modifiez vos informations personnelles



Communiquez avec vos conseillers dédiés



Élue meilleure appli

sur le marché de l'assurance santé internationale, et ce sont nos clients qui le disent !

★★★★★ 4,7/5

Note App Store

★★★★★ 4,3/5

Note Google Play

Téléchargez Easy Claim

Disponible dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

Nouveau !

Easy Pay Card

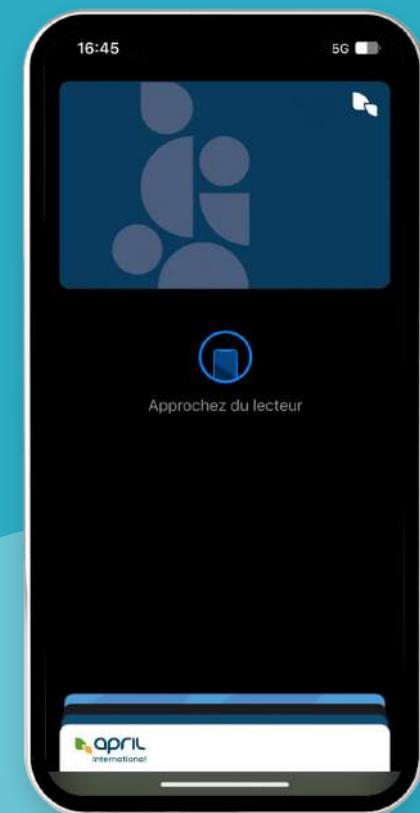
Une carte de paiement digitale pour vos frais de santé onéreux

Pour que vous puissiez bénéficier d'une solution de tiers payant dans les zones hors réseaux de soin et vous éviter l'avance de frais lors de vos soins onéreux.

Cette carte est utilisable pour tous types d'actes médicaux couverts par votre contrat et sur présentation d'un devis :

- > Imagerie médicale : IRM, échographie, radiographie etc...
- > Prothèse : médicale, auditive.
- > Hospitalisation : APRIL peut, dans certains cas, vous mettre à disposition une Easy Pay Card en lieu et place d'une prise en charge médicale.
- > Optique : montures, verres, lentilles.

Attention : cette carte ne pourra vous être délivrée par APRIL que sur **présentation d'un devis justifiant la nécessité des dépenses et le montant onéreux de ces dépenses**. Elle est utilisable pour des soins d'urgence ou programmés.



Utilisation de la Easy Pay Card



Demande de création de la Easy Pay Card

En cas de soin coûteux, vous nous transmettez votre devis santé



Mise à disposition de la Easy Pay Card

Votre carte est créditez instantanément du montant correspondant aux soins prévus. Vous enregistrez votre carte dans votre Wallet



Consultation

Vous vous rendez chez votre médecin ou dans votre établissement de soins et réglez votre facture avec votre Easy Pay Card



Facture

Vous nous transmettez vos justificatifs de soins via votre appli

Comptez sur un accompagnement médical 24/7 où que vous soyez



2,2 millions de professionnels de santé référencés dans le monde

Retrouvez nos hôpitaux, médecins et pharmacies partenaires sur Easy Claim.



Vous êtes hospitalisé en urgence

Nous sommes joignables 24/7 aux numéros d'urgence présents sur votre carte assuré (disponible sur Easy Claim et téléchargeable dans votre wallet).



Vous programmez une hospitalisation

Envoyez-nous votre demande de prise en charge sur Easy Claim dès que possible afin que nous puissions vous accompagner dans votre parcours de soins : notre équipe médicale vous conseille sur le traitement prescrit, vous oriente vers l'établissement le plus adapté, et organise le paiement de votre facture auprès de l'hôpital.



Un médecin à portée de clic 24/7

Grâce au service de téléconsultation inclus dans votre contrat, en partenariat avec Teladoc Health, leader mondial en télémedecine.

Ce service est très utile pour :

- > les affections mineures telles que les symptômes de la grippe, les maux de tête, les maux de gorge, etc,
- > obtenir des informations sur un traitement en cours,
- > vous aider à préparer un voyage,
- > la délivrance d'ordonnances dans le monde entier.

Teladoc
HEALTH



Accédez au tiers-payant aux États-Unis

Sans faire d'avance de frais, vous bénéficiez d'un accès à l'un des plus grands réseaux de soins locaux :

- > 690 000 médecins,
- > plus de 5 500 hôpitaux,
- > plus de 68 000 pharmacies.

CVS caremark®

aetna™

Vos garanties

Un pack de garanties spécialement conçu pour que vous puissiez vivre sereinement votre cursus à l'étranger

	MONTANTS
FRAIS DE SANTÉ	
Montant maximum des frais de santé par année d'assurance et par personne assurée : 1 000 000 €	
Vous pouvez opter pour des remboursements :	
› au 1 ^{er} euro	
› en complément de la Sécurité sociale Française	
› en complément de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)	
En cas de choix d'une couverture en complément de la CFE ou de la Sécurité sociale Française, les garanties sont exprimées avec la participation de votre régime d'Assurance-Maladie de base.	
HOSPITALISATION* (hors médecine courante et hors maternité)	
› Hospitalisation* médicale, chirurgicale ou hospitalisation de jour	
› Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par APRIL International)	
› Frais de séjour (y compris forfait journalier en France)	100% des frais réels
› Honoraires médicaux et chirurgicaux	
› Examens, analyses, médicaments	
› Actes médicaux	
Chambre privée	100% des frais réels, jusqu'à 80 €/jour
Hospitalisation* pour le traitement des troubles mentaux ou nerveux	80% des frais réels, jusqu'à 20 jours/an
Règlement direct des frais d'hospitalisation	Délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24
MÉDECINE COURANTE (hors maternité)	
Service de téléconsultation médicale. Mise en relation 24h/24 et 7j/7 avec un médecin généraliste ou spécialiste du réseau Teladoc Health	illimité
Consultations de médecins généralistes	100% des frais réels***
Consultations de médecins spécialistes	100% des frais réels***
Consultations de psychiatres	100% des frais réels, Jusqu'à 80 €/visite, limités à 5 visites/an
Soins infirmiers** suite à hospitalisation et/ou accident caractérisé	100% des frais réels
Kinésithérapie**	100% des frais réels, jusqu'à 500 €/an
Analyses, examens de laboratoire, actes de radiologie, pharmacie	100% des frais réels
Soins dentaires	1 ^{ère} année : 300 € 2 ^{ème} année : 400 € 3 ^{ème} année et les suivantes : 500 €
Optique : verres et monture ou lentilles	100% des frais réels, jusqu'à 100 €/an
Forfait vaccinations	Jusqu'à 100 €/an
MATERNITÉ* : délai d'attente de 10 mois	
Garantie valable uniquement si votre pays de destination principal est l'un des pays suivants : Canada, Chine, États-Unis, Hong-Kong, Mexique, Royaume-Uni, Singapour et Suisse	
Règlement direct des frais d'hospitalisation	Délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24
Frais d'accouchement : hospitalisation*, chambre privée, frais de séjour, honoraires médicaux et chirurgicaux	100% des frais réels, jusqu'à 7 500 €/grossesse, chambre privée limitée à 80 €/jour (montant porté à 15 000 €/grossesse en cas d'accouchement chirurgical)
Consultations, pharmacie, examens et soins pré et post nataux	
Complications de grossesse et à l'accouchement	Délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24

* Toute hospitalisation (sauf hospitalisation de jour) est soumise à accord préalable. Une pénalité de 50% sera retenue en cas de non respect de cette formalité, préalablement à une hospitalisation (sauf en cas d'urgence ou d'accident).

** Soumis à accord préalable au-delà de 10 séances par année d'assurance.

*** Pour la zone 0 (États-Unis et Mexique), les consultations de médecins généralistes sont limitées à 80 € par visite au delà de 2 visites par an. Les consultations de médecins spécialistes sont limitées à 110 € par visite au delà de 2 visites par an.

Vos garanties (suite)

		MONTANTS
ASSISTANCE RAPATRIEMENT		
Transport médical, rapatriement sanitaire Rapatriement du corps ou des cendres en cas de décès		100% des frais réels
Frais de cercueil		2 000 €
Accompagnement du défunt		Billet aller/retour
Traduction de documents légaux ou administratifs		Jusqu'à 500 € par an
Présence d'un membre de la famille auprès de l'assuré hospitalisé pendant plus de 6 jours		Billet aller/retour Frais d'hôtel pendant 10 nuits (maximum 80 €/nuit)
Retour anticipé en cas de décès ou d'hospitalisation d'un membre de la famille Retour anticipé en cas de sinistre au domicile		Billet aller/retour
Retour anticipé en cas d'attentat, de troubles politiques ou de catastrophe naturelle Retour des membres de la famille assurés Retour de l'assuré après consolidation dans le pays de destination		Billet aller simple
Transmission de messages urgents		100% des frais réels
Retour impossible		80 € par nuit (maximum 5 nuits)
Assistance voyage si perte ou vol d'effets personnels		Avance jusqu'à 1 000 €
Frais de recherche et de secours		Jusqu'à 5 000 € par personne et par événement
Recherche et envoi de médicaments introuvables sur place		Frais d'envoi
RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE		
Dommages corporels		Jusqu'à 4 500 000 €
› Dommages matériels et immatériels consécutifs › Dommages locatifs		Jusqu'à 450 000 € par an Dont 90 000 € pour les dommages immatériels Franchise absolue de 75 € par sinistre
Dommages matériels causés pendant un stage		Jusqu'à 12 000 € par an Franchise absolue de 75 € par sinistre
ASSISTANCE JURIDIQUE		
Honoraires d'avocat à l'étranger		Jusqu'à 3 000 € par événement
Avance de caution pénale à l'étranger		Jusqu'à 15 000 € par événement
ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE		
Entretiens avec un psychologue		3 entretiens téléphoniques
INDIVIDUELLE ACCIDENT		
Capital en cas de décès accidentel		10 000 € Limité aux frais d'obsèques pour les moins de 16 ans
Capital en cas d'invalidité permanente totale ou partielle suite à un accident		Jusqu'à 40 000 € - Franchise relative de 20%
ASSURANCE BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS		
BAGAGES : perte, vol et destruction totale ou partielle au cours des trajets de l'assuré		1 600 € Limité à 800 € pour les objets précieux
Retard de bagages		Jusqu'à 200 €
Téléphone, tablette, smartphone : vol par agression ou à l'arraché		Jusqu'à 500 €
Utilisation frauduleuse de la carte SIM		Frais réels

Vos garanties (suite)

		MONTANTS
INCIDENTS DE VOYAGE (lors d'un trajet aller/retour entre le pays de nationalité et le pays de destination)		
Report de départ (report ou changement de date d'examen)		Remboursement des pénalités de changement de billet d'avion jusqu'à 100 €
Retard d'avion/Annulation Manquement de correspondance		Jusqu'à 300 €
INTERRUPTION DE SÉJOUR		
› Remboursement des frais de scolarité de l'année en cours en cas de rapatriement de l'assuré OU › Remboursement des frais de séjour déjà engagés par l'assuré en cas d'interruption de séjour suite à rapatriement de l'assuré		Au prorata temporis dans la limite de 5 000 € Frais réels dans la limite de 250 € par jour avec un maximum de 5 000 €
ASSURANCE EXAMEN		
Versement d'une indemnité suite au redoublement en cas d'hospitalisation de l'assuré ou de décès accidentel d'un membre de la famille		Jusqu'à 10 000 €

Cotisations mensuelles et annuelles TTC

Pour toute date d'effet jusqu'au 30/09/2026.

Votre cotisation dépend de votre âge, du mode de règlement souhaité et de votre pays de destination.

Frais d'adhésion : 20 €/an. Frais de fractionnement : 20 €/échéance, sauf en cas de règlement par prélèvement SEPA.

Pays de destination	Type de couverture	Assuré principal ou conjoint jusqu'à 30 ans	Enfant à charge 0-18 ans
États-Unis Mexique	Couverte au 1 ^{er} euro	2 784 €/an, soit 232 €/mois	2 304 €/an, soit 192 €/mois
	Couverte en complément de la CFE/Sécurité sociale française	2 028 €/an, soit 169 €/mois	1 764 €/an, soit 147 €/mois
Canada, Chine, Hong-Kong, Royaume-Uni, Singapour et Suisse	Couverte au 1 ^{er} euro	1 632 €/an, soit 136 €/mois	1 380 €/an, soit 115 €/mois
	Couverte en complément de la CFE/Sécurité sociale française	1 284 €/an, soit 107 €/mois	1 092 €/an, soit 91 €/mois
Reste du monde	Couverte au 1 ^{er} euro	1 236 €/an, soit 103 €/mois	1 056 €/an, soit 88 €/mois
	Couverte en complément de la CFE/Sécurité sociale française	984 €/an, soit 82 €/mois	840 €/an, soit 70 €/mois

À propos d'APRIL, l'assurance en plus facile

APRIL est le leader du courtage grossiste en France avec un réseau de 17 000 courtiers partenaires.

Les 3 000 collaborateurs d'APRIL ont l'ambition de proposer à leurs clients et partenaires – particuliers, professionnels et entreprises – une expérience remarquable alliant le meilleur des relations humaines et de la technologie, en santé et prévoyance des particuliers, professionnels et TPE, en assurance des emprunteurs, en santé internationale, en dommages de niches et en gestion de patrimoine.

APRIL ambitionne de devenir un acteur digital, omnicanal et agile, champion de l'expérience client et leader sur ses marchés tout en s'engageant sur les enjeux de Responsabilité Sociétale structurés au sein de sa démarche Oxygen.

Le groupe APRIL opère dans 20 pays et a enregistré en 2024 un chiffre d'affaires de 860M€.

À chaque situation d'expatriation sa solution d'assurance internationale

Que vous soyez étudiant, stagiaire, à la recherche d'un programme vacances-travail, salarié ou retraité, que vous partiez seul ou en famille, APRIL International vous accompagne durant votre expérience internationale avec une gamme complète et modulable de solutions d'assurance, adaptées à chaque profil d'expatrié et à chaque budget.

Siège social APRIL International Care France :

14 rue Gerty Archimède – 75012 Paris – FRANCE
www.april-international.com

S.A.S. au capital de 200 000 € – RCS Paris 309 707 72
Intermédiaire en assurances – Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
4 place de Budapest – CS 92459 – 75436 PARIS CEDEX 09 – FRANCE.
Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par QUATREM, société du groupe Malakoff Humanis (pour les garanties frais de santé) et Chubb European Group SE (pour les autres garanties).
NAF6622Z – N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727